

Bureau d'Etude des Sans-Papiers (BESP)
Communiqué n°1 – 30 avril 20
Observatoire de la pandémie de covid-19 parmi les sans-papiers

Les 100.000 sans-papiers, un des angles morts de la gestion du covid-19 en Belgique ?

Qui sont les « sans-papiers » ? Ce mot n'est quasi jamais utilisé par les hommes et femmes politiques, ni par la presse. Les mots sont importants : on nous globalise au mieux comme « migrants », sinon comme « illégaux » ou « clandestins », donc présumés « coupables » ?

Disons tout d'abord, ce que nous ne sommes pas. Nous ne sommes pas ces migrants transfrontièresⁱ de passage à Bruxelles pour rejoindre l'Angleterre, et qui ne demandent pas le droit de séjourner en Belgique. Nous ne sommes pas des réfugiés arrivant à Bruxelles, de pays en guerre et s'agglutinant devant l'Office des étrangers, Parc Maximilienⁱⁱ. Nous ne sommes pas des immigrés, installés de longue date, bénéficiant parfois du regroupement familial, et même souvent naturalisés. Nous ne sommes pas des délinquants, ni des profiteurs de la sécurité socialeⁱⁱⁱ. Simplement nous sommes aujourd'hui sans papiers. **Solidaires de toutes ces autres catégories de migrants**, mais avec une problématique propre, différente et simple : **nous sommes « sans-papiers »**.

Nous sommes entre 85.000 et 160.000^{iv} selon les estimations, nous avons dû quitter notre pays pour des raisons diverses. Aujourd'hui, il est piquant de rappeler que **certains d'entre nous fuyaient par exemple l'épidémie du virus Ebola en Afrique, qui faisait 50% de mortalité^v**, qui demandaient une « protection temporaire^{vi} », mais cela n'a pas semblé un critère d'accueil suffisant. D'autres ont fui des régimes politiques qui les menaçaient, ou sont arrivés ici pour fuir la guerre. Certains avec un projet plus positif, venir étudier en Belgique ou « simplement » pour assurer la survie matérielle de leur famille.

Une étude que nous avons réalisée en 2018^{vii} auprès de 235 sans-papiers montre que nous sommes en Belgique depuis en moyenne 7 ans (**91% depuis plus de 3 ans**), et que la raison de notre arrivée était multifactorielle. Certains sont venus sans démarche particulière, en quête d'une vie meilleure. Nombre d'entre nous avons été en procédure de demande d'asile en Belgique à l'époque, mais nous avons finalement été déboutés.

Arrivés en Belgique, nous avons évidemment pensé que nous aurions « naturellement » notre place dans un pays démocratique, que nous

contribuerions à sa prospérité. Il n'en a rien été. Aujourd'hui, nous vivons dans les villes, cachés, nous vous croisons dans la rue, sur les chantiers, dans les écoles, sans nous reconnaître, nous sommes dans la même situation que nombre d'autres **personnes précaires de ce pays, auxquelles nous témoignons aussi notre solidarité^{viii}**.

Nos conditions de logement^{ix} (parfois en famille, chez des proches qui ont peur, ou dans des « occupations » où nous partageons une vie collective), les conditions de scolarité de nos enfants^x (leur scolarité est obligatoire, mais sans allocations familiales ni bourses d'études, ni *a fortiori* d'ordinateur pour des cours à distance), nos conditions de travail^{xi} (forcément non déclaré, avec tous les abus que cela engendre), **sont indignes d'une société démocratique** et parmi les plus riches du monde. Aujourd'hui, pendant ce confinement, nous sommes sans revenus aucuns, et **notre détresse est profonde**.

En matière de santé, le droit international nous accorde l'aide médicale urgente^{xii}, délivrée par le truchement des CPAS^{xiii}. Mais seuls 10 à 20 % des sans-papiers y font appel, par manque d'adresse officielle, par peur d'être arrêtés et d'être renvoyés au pays. **Cela signifie que 80% d'entre nous sont sans accès aux soins de santé^{xiv}**. Nous faisons sans doute aussi partie de ces 100.000 personnes qui arrivent à l'hôpital sans couverture de mutuelle^{xv}. **Peut-on endiguer la pandémie de coronavirus dans ces conditions ?**

Ceux qui vivent dans des « occupations » (des sortes de squats dans des bâtiments vides, parfois négociés en accord temporaire avec les propriétaires, parfois menacés d'expulsion même en période de confinement) vivent à 50 ou 100 personnes dans un lieu exigu, parfois matelas contre matelas, sur le sol^{xvi}. Dans des conditions où il est impossible de maintenir la distanciation sociale, et où – comme les autres lieux de confinement, les homes pour personnes âgées ou handicapées, les prisons, les centres d'accueil et les centres fermés – **la propagation du virus pourrait être foudroyante**.

Nous voulons dire à la population belge que nous respectons un maximum les règles de confinement, comme vous. Mais avec comme résultat une absence totale de revenus, combien de temps tiendrons-nous ainsi, soutenus heureusement par des amis belges qui nous apportent des biens de première nécessité. Nous avons besoin d'un soutien sanitaire concret (l'accès à des colis alimentaires, du gel, des masques, des m², ...). **Où sont les Communes** qui se disaient hospitalières^{xvii} avant les élections communales ? **Où sont les partis politiques** que nous avons sensibilisés avant les élections communales et fédérales ? Quel gouvernement se penchera – enfin - sur notre sort ?

Dans ce contexte d'abandon, nous avons décidé de créer notre propre **Observatoire de la pandémie de covid-19 parmi les sans-papiers**. Nous vous tiendrons informés de nos observations : nous connaissons un certain nombre de cas pour le moment, et nous allons enquêter.

Nous ne voulons pas être des assistés à vie, **nous voulons pouvoir contribuer à la relance économique aux côtés des travailleurs belges**, dans la légalité. Nous travaillons déjà, mais nous voulons que ce travail soit régularisé. C'est ce que demande aussi le Conseil économique et social^{xviii} de la région bruxelloise, regroupant patrons et syndicats.

Nous voulons pouvoir **élever nos enfants dans la dignité**, et qu'ils réussissent à l'école, comme les autres enfants, qu'on ne crée pas une deuxième génération d'enfants sans perspectives, vivant dans la peur et la marginalité.

Nous voulons **protéger les femmes sans-papiers**, comme les femmes belges, des violences dont elles font souvent l'objet, mais sans pouvoir ou oser déposer plainte à la police.

Nous voulons des papiers, nous appelons à une régularisation urgente^{xix} des sans-papiers, parce que c'est la seule formule qui permettra de lutter efficacement contre la pandémie. Et qui nous permettra, parce que nous avons des diplômes, des qualifications, des années d'expérience, d'être enfin utiles en contribuant à la relance économique de la Belgique. Vous pourrez compter sur notre engagement total à vos côtés.

Pour la Coordination des Sans-Papiers, ses porte-paroles :

- Modou Ndiaye (Porte-parole de la Coordination, 0499 884 821)
- Mamadou Diallo (Porte-parole de la Coordination, 0493 995 444)
- Serge Bagamboula (Porte-parole de la Coordination, 0493 291 974)
- Bintou Touré (Porte-parole des femmes, 0466 281 442)
- Ali Guisset et Sédar (Voix des Sans-Papiers à Liège, 0492 241 043)

Communiqué du Bureau d'étude des sans-papiers, BESP,

Éditeur responsable : Alain Leduc, CFS asbl, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Site de la Coordination des sans-papiers : www.sanspapiers.be

Mail du BESP: contact.besp@cfsasbl.be

Site du BESP *en construction* : www.besp-sanspapiers.be

Sources citées :

-
- ⁱ À noter cette semaine l'expulsion d'une quinzaine de jeunes transmigrants à Herve, Source : la dh du 25 avril 2020 <https://www.dhnet.be/regions/liege/verviers/herve-ecolo-s-insurge-contre-l-expulsion-de-jeunes-migrants-5ea46a70d8ad58632c79f889>
- ⁱⁱ Ces réfugiés sont largement médiatisés et soutenus par un mouvement citoyen fort, <http://www.bxlrefugees.be/>
- ⁱⁱⁱ Source : l'enquête sur les sans-papiers réalisées à l'initiative du gouvernement fédéral en 2008, reposait sur seulement deux critères : les sans-papiers « ayant eu une activité délictueuse ou criminelle » et ceux « ayant eu recours à l'aide médicale urgente ». Nous en faisons une critique dans notre enquête (page 7) <http://ep.cfsasbl.be/Enquete-sur-la-situation-des-sans-papiers-Recommandations-pour-les-elections>
- ^{iv} Source : Centre fédéral d'expertise des soins de santé, <https://samenlevingsopbouwbrussel.be/fr/situatieschets-van-mensen-zonder-wettig-verblijf-in-belgie-cijfers-levensomstandigheden-en-beleidstendensen/>
- ^v Source : OMS <https://www.who.int/ebola/Generic-Presentation-EVD-fr.pdf?ua=1>
- ^{vi} Source : Belga, le 6 janvier 2015 https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_une-centaine-de-sans-papiers-du-groupe-ebola-occupent-un-batiment-a-saint-josse?id=8717152, accueillis à Saint-Josse par Emir Kir (Source RTBF https://www.rtbef.be/info/regions/detail_saint-josse-le-bourgmestre-emir-kir-a-rencontre-le-collectif-ebola?id=8733588)
- ^{vii} Les résultats de l'enquête sont ventilés dans nos deux publications, réalisées à l'occasion des élections communales en 2018 <http://ep.cfsasbl.be/Enquete-sur-la-situation-des-sans-papiers-Recommandations-pour-les-elections> et fédérales en 2019 <http://ep.cfsasbl.be/Recommandations-pour-les-elections-federales-regionales-et-europeennes-du-26>
- ^{viii} Nous collaborons par exemple avec des personnes bénéficiant de l'aide sociale, en organisant des activités commune, alors que souvent l'« opinion publique » tente de nous opposer.
- ^{ix} Notre enquête 2018 pp 25-26
- ^x Notre enquête 2018 pp 27-28
- ^{xi} Notre enquête 2018 pp 29-31
- ^{xii} Voir Medimmigrant <https://medimmigrant.be/fr/infos/aides-sociales-diverses/aide-sociale-pendant-la-procedure-de-recours-article-9ter>
- ^{xiii} Notre enquête 2018 pp19-21
- ^{xiv} Source KCE / ULouvain : <https://uclouvain.be/fr/sciencetoday/actualites/sante-et-sans-papiers-un-casse-tete-public.html>
- ^{xv} Source RTBF / Fédération des CPAS 2014 : https://www.rtbef.be/info/societe/detail_plus-de-200-000-belges-sont-actuellement-sans-mutuelle?id=8340767
- ^{xvi} Voir à ce sujet la visite d'une occupation par une équipe de la VRT : <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/04/21/mensen-zonder-papieren-in-coronatijden-wij-zijn-de-vergeten-me/>
- ^{xvii} À l'initiative du CNCN : <https://www.cncd.be/Communes-hospitalieres-mouvement-ampleur>
- ^{xviii} Conseil économique et social : avis d'initiative n° 45 du 16 juin 2016, [file:///C:/Users/alain/Downloads/Avis_migration_economique%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/alain/Downloads/Avis_migration_economique%20(1).pdf), et avis n° 24 sur le permis unique <https://www.ces.irisnet.be/fr/avis/avis-du-conseil/par-matiere/economie/a-2016-024-ces/view>
- ^{xix} Nous nous réjouissons ici de la prise de position du CIRE, de la CSC-MOC et du CEPAG-FGTB qui ont écrit au Kern dans le même sens, visible par exemple ici : <http://moc-site.be/index.php/accueil/dans-nos-services/661-communique-sans-papiers-mais-pas-sans-droit-pas-sans-soins-et-pas-sans-notre-solidarite>